



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Vers une agriculture de services ?

Mr Pierre Muller

Résumé

A partir de deux variables principales (mode d'articulation des activités au sein de l'exploitation et mode de relation entre l'exploitation et son environnement), il est possible de dresser une typologie des stratégies de vente de services sur l'exploitation. On distinguera ainsi le pluriactif (qui raisonne dans une logique patrimoniale), l'expert (qui s'inscrit dans une logique de métier) et l'entrepreneur qui se situe dans la perspective du marché.

Abstract

Taking two key variables (the articulation of on-farm activities and the relationship between the farm and the outside-world), one can construct a typology of market strategies for farm services. In this way, one can distinguish : the pluri-active farmer (with his patrimonial approach), the expert farmer (who has a professional outlook) and the businessman farmer (who adopts a market-oriented perspective).

Citer ce document / Cite this document :

Muller Pierre. Vers une agriculture de services ?. In: Économie rurale. N°202-203, 1991. Quel avenir pour l'agriculture et le monde rural ? pp. 67-70;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1991.4192>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1991_num_202_1_4192

Fichier pdf généré le 08/05/2018

VERS UNE AGRICULTURE DE SERVICES ?

Pierre MULLER*

Résumé :

A partir de deux variables principales (mode d'articulation des activités au sein de l'exploitation et mode de relation entre l'exploitation et son environnement), il est possible de dresser une typologie des stratégies de vente de services sur l'exploitation. On distinguera ainsi le pluriactif (qui raisonne dans une logique patrimoniale), l'expert (qui s'inscrit dans une logique de métier) et l'entrepreneur qui se situe dans la perspective du marché.

TOWARDS A SERVICE AGRICULTURE ?

Summary :

Taking two key variables (the articulation of on-farm activities and the relationship between the farm and the outside-world), one can construct a typology of market strategies for farm services. In this way, one can distinguish : the pluri-active farmer (with his patrimonial approach), the expert farmer (who has a professional outlook) and the businessman farmer (who adopts a market-oriented perspective).

L'agriculture de services est constituée par l'ensemble des pratiques économiques où l'exploitant agricole utilise le patrimoine de l'exploitation pour développer une activité de vente de services "fermiers", soit liés à l'agriculture, soit intégrés dans une logique économique locale. De ce fait, il s'agit d'un aspect de ce que nous avons appelé *l'exploitation rurale*. Il faut donc revenir un instant sur cette notion avant d'essayer de proposer une première approche typologique de l'agriculture de services (1).

L'EXPLOITATION RURALE

Les grands traits de l'exploitation rurale ont été développés dans plusieurs publications auxquelles nous invitons le lecteur à se reporter (Muller, 1987 ; Muller, Gerbaux, Faure, 1989). Rappelons-en simplement l'essentiel. Une exploitation rurale (voir aussi Pernet, 1990) se définit comme *un système d'activités agri-rurales* :

— c'est un *système*, ce qui veut dire que les différentes activités que l'exploitant exerce ne sont pas juxtaposées mais imbriquées les unes dans les autres et se valorisent mutuellement ;

— il s'agit *d'activités* et pas seulement de productions ;

— enfin ces activités sont *agri-rurales* ce qui veut dire qu'il y a une combinaison (variable) d'activités agricoles

(production et transformation des produits de la ferme) et rurales (vente, accueil à la ferme, services divers...).

Aujourd'hui, tout ceci commence à être bien connu (sinon reconnu...). Mais tout le monde n'a pas pris conscience des conséquences de ce "choix", et c'est de là que viennent beaucoup d'ambiguïtés et de malentendus. En effet, lorsque le paysan s'engage dans cette voie, l'exploitation change de logique de fonctionnement, ce qui signifie concrètement que l'exploitant *change de métier* :

— la compétence de production devient seconde (mais pas secondaire). Le problème de l'exploitant rural n'est plus d'optimiser la fonction productive, mais de trouver un compromis entre les différentes fonctions : production, transformation, vente, accueil, vente de services... Les choix effectués par l'exploitant rural ne seront donc pas les mêmes que ceux de l'exploitant agricole ;

— la fonction stratégique de l'exploitation rurale est la fonction commerciale parce que c'est elle qui va déterminer les orientations fondamentales de l'exploitation. Cela ne signifie pas que l'exploitant rural peut être incompétent en production, mais que les choix de production se feront en référence aux exigences de la fonction commerciale : la fonction commerciale *hiérarchise* la fonction de production.

Si l'on admet ces critères, cela veut dire clairement que toute exploitation "pluriactive" (Brun, 1986) ne correspond pas à cette logique...

* CNRS Centre de Recherches Administratives.

1. Cet article s'appuie sur une enquête réalisée en collaboration avec Anne Parlange, Yasmine Bardin et Jean Le Monnier (Peuple et Culture de l'Isère et association RELIER).

LA DIVERSITÉ DES SERVICES FERMIERS

Dans l'état actuel de nos connaissances, on peut distinguer cinq formes de services fermiers :

1) **Les services correspondant à une extension des activités de l'exploitation sur la base des compétences agricoles** : pension de chevaux et services annexes, mise en place d'une entreprise de services agricoles, taille et soin des arbres, entretien de la forêt, entretien des résidences secondaires (jardinage), activité de conseil en conception et implantation de bâtiments agricoles...

2) **Les services liés aux activités touristiques, dans lesquels l'agriculteur utilise l'exploitation comme support pour la mise en place d'activités d'accueil ou d'activités récréatives liées à l'environnement naturel de l'exploitation**. Parmi les cas recensés, on peut citer (outre les activités d'accueil "classiques") les exemples suivants : accompagnateur moyenne montagne, accompagnateur "nature", organisateur de randonnées à cheval, organisateur de stages socio-culturels (peinture sur soie, sculpture, musique...), ferme pédagogique, ferme offrant des services dans le domaine du sport...

3) **Les services liés à l'exercice d'une compétence artisanale ou technique complémentaire de la compétence agricole** : traiteur à la ferme, artisanat du bois, plomberie et travaux d'entretien, informatique...

4) **Les services de proximité** : épicerie, bar, gardiennage de résidences secondaires, taxi...

5) **Les services non marchands**, dans lesquels l'agriculteur exerce une mission de service public : déneigement, entretien des canaux et rivières, ramassage scolaire, enseignement, animation rurale, distribution du courrier...

L'hétérogénéité de cette liste saute aux yeux : quel rapport y a-t-il entre l'agriculteur qui assure la distribution du courrier dans son village, le passionné d'informatique qui vend le logiciel qu'il a mis au point, le propriétaire d'un centre équestre et le guide de montagne-agriculteur ? L'insuffisance de la notion de pluriactivité apparaît ici de manière criante parce que ces agriculteurs, même s'ils ont tous une activité de vente de services, n'ont pas le même rapport ni à leur métier, ni à leur environnement socio-économique. Cette première typologie ne permet donc pas de répondre aux questions que pose l'agriculture de services. En réalité, il semble que l'on peut développer l'analyse des services fermiers à partir de deux grandes variables.

La première est le *mode d'articulation des activités au sein de l'exploitation*. Dans certains cas, on aura une grande proximité de métier, ou de savoir-faire, entre l'activité agricole ou d'élevage et les activités de service. Dans d'autres cas, la proximité passera par l'exercice d'une compétence voisine des compétences généralement possédées par l'agriculteur (artisanat...). Dans d'autres cas, enfin, il n'y aura pas de relation technique entre les différentes activités. Il est évident que plus les savoirs techniques mis en œuvre seront hétérogènes, plus les problèmes de mise en cohérence du fonctionnement de l'exploitation seront difficiles à résoudre.

La seconde grande variable concerne le *mode de relation entre l'exploitation et son environnement*. Suivant les cas, cette relation pourra passer par une logique salariale (cas de l'enseignant), une logique de service public,

dans laquelle l'agriculteur se voit attribuer des fonctions d'intérêt local ou d'entretien du patrimoine communal, ou une logique marchande dans laquelle l'exploitant va vendre ses services au même titre que ses produits.

TROIS TYPES D'AGRICULTURE DE SERVICES

Si l'on croise ces deux variables, on peut regrouper les services fermiers autour de trois grands types idéaux qui résument l'ensemble des stratégies paysannes de ventes de services. Chacun pose des problèmes particuliers parce que chacun réalise une combinaison particulière de proximité professionnelle et de proximité locale. Il s'agit du **Pluriactif**, de l'**Expert**, et de l'**Entrepreneur**.

1) Le Pluriactif se situe fondamentalement dans une logique *patrimoniale*. Son but, avant tout, est de préserver l'existence d'un patrimoine familial qu'il a hérité de ses parents. Malheureusement, soit en raison de contraintes liées au territoire (pente, qualité des sols...) soit en raison de son incapacité à enclencher une dynamique de développement économique, il s'est résolu à exercer des activités annexes par rapport à l'exploitation agricole. Voici le cas d'une agricultrice de Dordogne :

"Ça fait dix ans que je suis installée avec mon père en GAEC (...) Par la suite, je me suis mariée et, après, on a rajouté 250 brebis... bref on a multiplié le travail... Ensuite, ça a été le problème des cours... et puis l'année dernière, c'était la catastrophe. Il a fallu se remettre en question. On a donc diminué le troupeau de moitié et puis mon mari a été obligé de partir à l'étranger, de travailler dans le bucheronnage."

Ce qui caractérise le pluriactif, c'est la faible intégration de l'activité extérieure (le mot est significatif...) par rapport à l'activité agricole. Dans le cas présenté ici, cela se traduit par un certain isolement des membres du couple. Si cohérence il y a, elle existe en référence à l'insertion de l'agriculteur dans sa communauté d'appartenance, qui fait que, par exemple, le maire va lui confier certaines tâches d'intérêt local, ou bien qu'il va aller travailler dans l'usine proche. La logique d'action du pluriactif est souvent de l'ordre de la territorialité.

2) L'expert se situe avant tout dans une logique de *métier*. Sa stratégie consiste à valoriser des compétences personnelles ou des savoir-faire qu'il a acquis par sa formation initiale ou sur le tas. Son expertise peut être aussi liée à une bonne connaissance du milieu local. Voici l'exemple d'un agriculteur, propriétaire d'une ferme sur laquelle il exploite 8 ha d'arbres fruitiers et un élevage d'oies. Bénéficiant d'une formation d'ingénieur agronome, il a travaillé comme conseiller agricole avant de reprendre l'exploitation familiale.

"L'atelier oies marchait bien, mais l'atelier pommes a mal marché à la suite de plusieurs mauvaises années. Comme ma femme était complètement sur le travail agricole, je me disais que je pouvais essayer d'avoir un job à part pour faire rentrer un peu d'argent. (...) Je connaissais un centre international de développement et de recherche qui forme des gens pour faire du développement à l'étranger. J'ai donné mon curriculum vitae et un jour, le directeur m'a demandé si j'étais prêt à partir dans les huit jours... et je suis parti à Madagascar dans une équipe chargée de faire du développement."

Depuis, ses activités d'expert se sont étendues et il part régulièrement pour des missions en Afrique ou en Amérique latine. Peu à peu, il tente, avec son épouse, de réorienter l'activité de l'exploitation pour tenir compte de ses absences qui ne sont pas toujours prévisibles. C'est difficile : son activité de services s'insère assez mal dans le fonctionnement de l'exploitation, même s'il reste attaché au statut de paysan. Pourtant, la cohérence existe, mais elle se situe au niveau de sa vie personnelle (une grande qualité de contacts humains) et au niveau du couple (un apport monétaire non négligeable).

3) L'Entrepreneur, enfin, si situe clairement dans une logique de *marché*. Sa stratégie consiste à combiner un produit ou une gamme originale de produits artisanaux ou touristiques avec un marché localisé. De se fait, la cohérence ne se situe ni au niveau du patrimoine (même si le patrimoine sert de support à l'entreprise) ni au niveau des savoir-faire personnels (même si l'exploitant a des compétences réelles) mais au croisement des deux, le tout inséré dans une perspective de marché. Voici l'exemple d'un couple, d'origine non agricole, installé dans la région de Die. Quelques années après leur installation, trouvant pesantes les contraintes liées à la production laitière, ils décident de réorienter l'exploitation. Ils mettent d'abord en place un élevage de poneys avec une activité d'accueil d'enfants à la ferme. Puis l'agriculteur reconstruit une partie des bâtiments d'exploitation pour les transformer en scierie, où il développe une activité de découpe du bois et de fabrication de petit mobilier. Aujourd'hui, la scierie fonctionne depuis trois ans et c'est son frère qui la reprend progressivement. Ils décident alors de construire, toujours sur l'exploitation, un hôtel d'une dizaine de chambres, qu'ils ont l'intention de mettre en gérance. Mais comment occuper les touristes ? On envisage alors de créer un centre de loisirs équestres... avec les poneys. En quelques années, ils auront transformée une exploitation agricole - qui était cependant déjà "hors normes" - en une véritable entreprise de services ruraux pouvant occuper jusqu'à sept emplois à plein temps. Leur démarche consiste à penser des relations entre des "produits" (produit touristique, produit bois) et des marchés, locaux pour le bois, plus lointains pour le tourisme. Et surtout de concevoir l'ensemble comme un projet global dont les différents aspects devront se valoriser mutuellement. Elle se situe donc exactement à l'intersection entre des compétences de métier qu'ils ont su acquérir (travail du bois, construction, accueil touristique) et une logique de réseaux qui les conduit à se définir par rapport à des marchés :

"Au départ, il n'y avait pas de place pour moi dans la mesure où il y a déjà une scierie à proximité. Mais je ne fais pas la même chose qu'eux. Je pense avoir créé un nouveau marché parce qu'actuellement, dans l'espace commercial du bois, tout est industrialisé et il y a beaucoup de choses qui sont laissées de côté. Les bons charpentiers prennent le bois chez moi, ceux que j'appelle les vrais charpentiers..."

L'intérêt de cet exemple est de concentrer toutes les caractéristiques des entrepreneurs de services ruraux que l'on ne retrouve en général que partiellement :

— une approche globale "produit/marché" qui recherche une cohérence technico-commerciale au niveau de l'exploitation ;

— une stratégie du couple recoupant la stratégie de l'entreprise (sur ce point cf. Blanc, Brun, Delord, Lacombe, 1990) ;

— l'inscription de l'exploitation dans un espace de fonctionnement qui n'est ni la collectivité territoriale (au contraire, la logique de développement de l'exploitation se situe plutôt en rupture par rapport aux traditions villageoises), ni le secteur (on associe différentes activités), mais un espace de *localité* qui combine des dimensions territoriales et sectorielles et dont la cohérence n'existe qu'en fonction d'une *stratégie* originale de type entrepreneurial.

Au total, les trois types-idéaux présentés ici s'inscrivent dans les trois référentiels qui sont aujourd'hui à l'œuvre pour comprendre le monde rural. Le pluriactif inscrit sa stratégie patrimoniale dans une logique de territorialité, dont on peut penser qu'elle va poursuivre son déclin. Ce

type d'associations d'activités ira donc sans doute en régressant, même si, ponctuellement, il peut apporter des solutions et soulager des difficultés. L'expert se situe dans une logique de sectorialité, qui va probablement se séparer toujours plus du territoire rural. Il restera un cas exceptionnel, difficilement reproductible. L'entrepreneur, quant à lui, se situe dans une logique de localité et son avenir est indissolublement lié au développement local. A condition que soient levés un certain nombre d'obstacles, qui ne sont pourtant pas toujours ceux que l'on met en avant généralement.

QUEL STATUT ? QUEL MÉTIER ? QUELLES FORMATIONS ?

On dit souvent que ce qui manquerait à ces exploitants, c'est un statut. C'est à la fois vrai et faux. C'est vrai dans la mesure où, effectivement, ils sont souvent obligés de jongler entre des statuts différents : agriculteur, artisan, profession libérale, etc. Mais cette question du statut n'existe en fait qu'en raison du caractère très particulier du statut d'agriculteur du point de vue fiscal et social. Le problème de l'agriculture de services (et de l'exploitant rural en général) n'est pas tellement de trouver un statut que d'obtenir l'extension du statut agricole afin de bénéficier de ses avantages. C'est d'ailleurs ce qui se passe actuellement puisque la réglementation, notamment en matière d'assurances sociales, tend à inclure de plus en plus largement les activités "connexes", comme la transformation, la commercialisation, ou l'accueil dans les activités définies comme "agricoles" (1). Le problème est que cette évolution finit par heurter de front la définition même de l'activité agricole, activité "civile" régie par le code rural. Or toutes les activités typiques de l'exploitation rurale sont, par définition, des activités commerciales qui relèvent de fait du code du commerce. Cela signifie que le développement d'une agriculture de services de type commercial pose à terme la question de la pérennité du statut d'agriculteur entendu comme activité civile. En réalité, ce qui manque le plus à l'agriculture de services, ce n'est pas tant un statut qu'une véritable *identité professionnelle* : ils ne sont pas considérés comme de véritables professionnels (Rémy, 1987), alors même que leurs "performances" en matière de revenu ou de création d'emplois sont souvent supérieures à celle de l'agriculture de production. Cela vient du fait que cette identité ne peut pas se construire en référence à une logique sectorielle. Par rapport au référentiel sectoriel, l'agriculture de services ne sera jamais qu'une forme de "diversification", c'est-à-dire une pluriactivité (Jollivet, 1988).

Or nos enquêtes montrent que l'agriculture de services, ou du moins celle qui se définit en référence à une logique d'entreprise, *n'est pas une agriculture pluriactive*. Elle constitue une activité spécifique qui tend, elle aussi, à se spécialiser autour de "produits" et de marchés. La dialectique spécialisation/diversification n'est donc pas adéquate pour comprendre le rapport agriculture de production/agriculture de services. Au contraire, le succès de l'agriculture de services passe par une certaine spécialisation. Le problème est que cette spécialisation ne se définit pas en référence à une fonction de production, mais au regard d'un marché. Il faut donc caractériser le "métier" d'entrepreneur de services ruraux avant le statut. Or définir une capacité professionnelle, cela veut dire aussi prendre conscience que toutes les démarches de pluriactivité ne sont pas destinées à être soutenues de la même

1. Cf. La loi du 30 décembre 1988 relative à l'adaptation de l'exploitation agricole à son environnement économique et social.

façon, parce que toutes ne s'inscrivent pas de la même manière dans les tendances lourdes d'évolution du monde rural (Bodiguel, 1986 ; Houée, 1989 ; Kayser, 1990).

On retrouve le même problème à propos de la formation de ces entrepreneurs de services : toutes les enquêtes mettent en évidence l'inadéquation des filières classiques de formation agricole dans la préparation à l'installation dans ces systèmes (2). Alors que les filières de formation sont centrées sur l'acquisition de savoir-faire de production, les entrepreneurs de services ont surtout besoin de se former au commercial ; alors que la formation agricole prépare à un métier que l'on exercera toute sa vie, ils savent tous qu'ils devront changer plusieurs fois d'orientation de leur entreprise. Il est donc urgent de mettre en place des cursus de formation adaptés à la création d'entreprises de services en milieu rural, au sein desquels pourraient être acquises, à côté des savoir-faire techniques (métiers du tourisme et de l'artisanat) la compétence qui manque le plus à l'entrepreneur rural : l'aptitude à définir une stratégie commerciale orientée autour de la définition d'une gamme de produits et de services ruraux adaptés aux marchés de localité. Ces formations pourraient s'organiser autour de deux grandes filières : la filière touristique (accueil à la ferme et activités récréatives) et la filière artisanale (notamment les métiers du bois), les deux filières pouvant d'ailleurs être facilement complémentaires, comme le montre l'exemple cité plus haut.

UN ENJEU CONSIDÉRABLE POUR LES ELUS LOCAUX

La question posée est alors celle de la finalité des politiques publiques en direction de l'agriculture et du monde rural (Servolin, 1989). En effet, l'appui au développement de l'agriculture de services aura beaucoup de difficulté à se situer dans le cadre d'une politique sectorielle et nationale comme la politique agricole actuelle. Par définition, l'agriculture de services est en prise sur le développement local : à l'opposé de l'agriculture de production, elle ne se développe pas dans un espace sectoriel (de filière) mais dans un espace de localité. De ce fait, son articulation à l'espace rural est différente : l'entrepreneur de ser-

2. Même si, comme nous avons pu le constater, de nombreux enseignants sont conscients de la nécessité de faire évoluer les formations agricoles.

vices peut devenir un acteur du développement local parce que son exploitation ne fonctionne qu'en tissant une multitude de liens avec son environnement économique et social de proximité.

Le problème est de savoir de quelle proximité il s'agit, et c'est là que les choses se compliquent un peu. L'environnement de l'agriculture de services n'est pas, comme on le croit souvent, un environnement de "voisinage" à l'image de l'exploitation agricole d'avant la modernisation. C'est un environnement économique, constitué essentiellement de *rappports marchands*. Tantôt il sera très proche (vente à la ferme) tantôt plus lointain (l'agriculteur pouvant combiner les deux). Cela veut dire que, si l'agriculture de services est effectivement beaucoup plus en phase avec les exigences du développement local que l'agriculture de production, il ne s'agit pas de n'importe quel développement, ni de n'importe quel local, parce que les transformations actuelles du rural enlèvent à ces espaces de proximité leur base territoriale. Ce local là est donc, par opposition au territoire, un local abstrait : il n'est pas ancré sur un territoire physique. *La localité moderne est une localité fluide*.

C'est pourquoi l'agriculture de services, plus que l'agriculture de production, peut faire l'objet de politiques locales. Il est ainsi frappant de constater qu'un maire rural, même "entreprenant" (Faure, 1989), n'a pas grand chose à dire à un exploitant agricole spécialisé, parce que la commune ne représente plus un enjeu pertinent pour ce dernier (du moins en tant que professionnel). L'agriculture de production, activité sectorielle à caractère civil, se trouve en dehors des interventions des élus locaux en matière de développement économique local. L'agriculture de services, au contraire, en raison de son caractère localisé et de sa dimension commerciale, s'intègre facilement dans une volonté de redynamisation de la commune ou du pays. La question est donc de savoir comment développer, à côté des politiques agricoles de filière, une véritable politique rurale qui consisterait, par exemple, à réunir les interventions publiques concernant les entrepreneurs ruraux (exploitants ruraux, artisans...) dans une seule agence dont l'objet serait de mettre en place des actions de partenariat avec les élus ruraux soucieux du développement économique de leur localité. Mais cette transformation de l'approche sectorielle des politiques publiques est-elle à la portée de l'administration aujourd'hui ? Elle suppose en tout cas, un changement complet du *référentiel* des politiques rurales françaises.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

M. BLANC, A. BRUN, B. DELORD, Ph. LACOMBE (1990). — L'agriculture française est-elle encore familiale ? In P. COULOMB et al. (dir.) *Les Agriculteurs et la politique*, Paris, Presses de la FNSP.

M. BODIGUEL (1986). — *Le rural en question*, Paris, l'Harmattan.

A. BRUN (1986). — Aspects macro-économiques de la pluriactivité des familles agricoles, *Economie Rurale*, n° 171 janv.-fév.

A. FAURE (1989). — Le trousseau des politiques locales, *Politix*, oct.-déc. p. 73-79.

P. HOUÉE (1989). — *Les politiques de développement rural*, Paris, INRA/Economica.

M. JOLLIVET (Dir. 1988). — *Pour une agriculture diversifiée*, Paris, l'Harmattan.

B. KAYSER (1990). — *La renaissance rurale*, Paris, A. Colin.

P. MULLER (1987). — Un métier né de la crise : exploitant rural, *Sociologie du Travail*, 4.

P. MULLER, F. GERBAUX, A. FAURE (1989). — *Les entrepreneurs ruraux*, Paris, l'Harmattan.

F. PERNET (1990). — Exploitation agricole ou exploitation rurale ? In P. COULOMB et al. (dir.) *Les Agriculteurs et la politique*, Paris, Presses de la FNSP.

J. RÉMY (1987). — La crise de la professionnalisation en agriculture : les enjeux de la lutte pour le contrôle du titre d'agriculteur, *Sociologie du Travail*, 4.

C. SERVOLIN (1989). — *L'Agriculture moderne*, Paris, Seuil.